

# Quand la ville de Sainte-Ménehould remercie Framasoft et sa Framakey

Il était une fois des écoliers d'une petite ville de province de la Marne...



Cette simple histoire d'enfants, d'éducation, de politique locale, de diffusion du logiciel libre et de reconnaissance mutuelle est peut-être un détail pour vous, mais pour nous elle veut dire beaucoup et est à encadrer précieusement de notre petit livre d'or personnel.

En fin d'année scolaire dernière, la ville de Sainte-Ménehould eut une sympathique initiative ainsi narrée par le journal local L'Union du 14 juin 2008 (extraits) :

*C'est hier matin que l'on a remis le « petit cadeau » aux écoliers. En ouvrant l'enveloppe gonflée, Melinda, 11 ans, élève au groupement scolaire Robert Lancelot s'exclame : « J'espère que ce ne sont pas des chocolats parce que mon père va les manger ! ». L'enfant ne tarde pas à être rassurée et même agréablement surprise. Le cadeau en question n'est autre qu'une clef USB. De celles que l'on peut emporter partout avec soi.*

*« Il s'agit d'une première sur Sainte-Ménehould » souligne Linda Moutarde animatrice à la Cyber base. A savoir que la municipalité a eu l'idée cette année de récompenser les élèves de CM2 de la commune venant de décrocher leur B2i (Brevet informatique et internet).*

*(...) Précision qui a son importance à propos de ces clefs : il ne s'agit pas de*

*simples clefs permettant de stocker des fichiers informatiques. Celles-là contiennent de précieux programmes. Et leur fonctionnement est d'une simplicité biblique. L'élève n'a qu'à brancher la clé sur absolument n'importe quel ordinateur : chez lui ou à l'école, il pourra faire fonctionner divers logiciels libres de droit, c'est-à-dire gratuits.*

*« C'est un peu comme si les jeunes transportaient leur disque dur avec eux » résume David Schmitt autre animateur de la Cyber base. Depuis leur clé, les futurs collégiens vont pouvoir créer des documents (textes ou tableurs), écouter de la musique, lire des vidéos, naviguer sur Internet et même s'ils le désirent, s'adonner au « chat » (traduction pour les non-initiés : participer à des forums de discussions).*

On notera que le journaliste s'emmêle un peu les pinceaux sur les « logiciels libres de droit, c'est-à-dire gratuits » et que la clé ne fait tourner les logiciels que sur un poste Windows. On notera également que l'article ne mentionne pas la solution portable libre installée sur ces clés, à savoir notre Framakey.

Ce qui est par contre bien précisé sur la fiche projet dédiée du site Villes Internet (extraits) :

*Actions : L'objectif est de permettre à tous les élèves de pouvoir travailler correctement tout au long de leur parcours scolaire. Il ne s'agissait donc pas d'offrir uniquement une clé pour du stockage mais d'aller au delà. La solution choisie est donc d'ajouter un contenu logiciel à cette clé au travers du pack Framakey, qui permet l'exécution de logiciels libres depuis la clé, ce qui permet de n'installer aucun logiciel sur le poste qui exécute les programmes. En leur donnant un outil très pratique pour leur parcours scolaire, nous avons aussi souhaité sensibiliser les jeunes aux logiciels libres espérant qu'ils continueront dans cette voie.*

*Résultats : Tout d'abord les élèves ont tous été très ravis de recevoir un tel cadeau. Ils ont posé énormément de questions autour du fonctionnement de la clé, ce qui prouve que cela les intéresse grandement. Les enseignants ont également été surpris par cette initiative. Nous pensons renouveler l'expérience l'an prochain, en faisant personnaliser la clé avec le logo de la Ville.*

*Recommandations : Il faut travailler sur le contenu et pas uniquement l'objet en lui même. Faire une présentation de l'outil, travailler sur les dangers d'Internet, les droits d'auteurs et tout ce qui est lié au contenu personnel sur la clé.*

Sages recommandations, surtout en cette période post-Hadopi...

Toujours est-il que voici un usage de la Framakey qui nous ravit parce qu'elle est justement là pour ça. En respectant les termes de la licence, chacun est libre de l'utiliser, la copier, la modifier, la personnaliser et la distribuer. Nous y passons du temps, mais dans la mesure où il s'agit avant tout d'intégration de plusieurs logiciels libres créés par d'autres, cela donne l'occasion, comme ici, d'en découvrir et diffuser un bon paquet d'un coup.

Cela dit, chacun est libre aussi de nous prévenir et éventuellement nous remercier lorsqu'il utilise d'une manière ou d'une autre nos briques Framakey. Non pas que nous attendons forcément un retour de tous ceux qui l'ont un jour téléchargée, mais c'est un geste courtois toujours grandement apprécié ☐

C'est pourquoi nous fûmes tout aussi ravis de recevoir il y a peu une lettre de Monsieur le Maire, nous annonçant la nouvelle suivante (extraits) :

*Sainte-Ménéhould*

*Le jeudi 2 avril 2009*

*Monsieur,*

*J'ai le plaisir de vous informer que, lors de sa séance du 25 mars dernier, le Conseil Municipal a décidé de vous octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 euros pour votre association, dans le cadre de la remise des clés USB à tous les élèves de CM2 ayant obtenu leur B2i.*

*Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée*

*Le Maire,*

*Bertrand Courot*

Grand merci à Monsieur le Maire, à Jean-Marc Verdelet, David Schmitt et à toute la ville de Saint-Ménéhould. D'abord pour la promotion ainsi faite aux logiciels libres mais également pour la reconnaissance du travail de sa communauté.